ACTES DU COLLOQUE DE CRÉTEIL 3 et 4 juin 2010

DYNAMIQUE DES PEUPLEMENTS, MODES D'HABITAT ET INFLUENCES CULTURELLES DANS LE SUD-EST DE PARIS DU NÉOLITHIQUE ANCIEN À LA PÉRIODE MODERNE

sous la direction de Djillali HADJOUIS et Stéphane ARDOUIN





François GENTILI Jean-Hervé YVINEC

LES HABITATS GAULOIS ET MÉDIÉVAUX DU FIEF À CRÉTEIL ET LE CERF HARNACHÉ ANTIQUE

Résumé

L'exploration d'un habitat du XIº siècle au lieu-dit « le Fief » à Créteil a également permis l'observation d'une occupation diachronique débutant à l'âge du Fer, en passant par une sépulture double antique et la découverte d'un cerf harnaché. Cet article permet de comparer d'une part l'occupation médiévale de Créteil à la lumière de fouilles plus récentes dans le secteur, d'autre part le cerf harnaché fait l'objet d'une étude détaillée de ce phénomène antique.



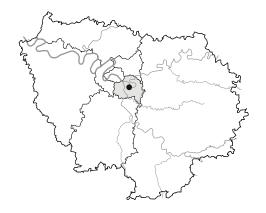
La Tène, Haut-Empire, Moyen Âge, enclos, sépulture double, habitat médiéval, silos, cerf harnaché.

Abstract

The excavation of an 11^{th} century settlement at «le Fief» in Créteil, has revealed successive occupations of the site, including an Iron Age settlement, a Roman double burial and a deer with a harness. This paper aims to analyse the medieval site of Créteil in the light of recent excavations in the area and to explore the Roman phenomenon of the deposit of harnessed deer.

Keywords

La Tène, Early Roman Empire, Middle Ages, enclosure, double burial, medieval settlement, storage pits, harnessed deer.



Située non loin du centre historique de la ville à Créteil, la fouille de la Zac Déménitroux, effectuée en septembre et décembre 2000 sur le lieu dit « le Fief » a permis l'étude d'un site diachronique allant de l'âge du Fer à la fin du XI^e siècle.

Cette superposition de vestiges protohistoriques et médiévaux semble répondre à des contraintes topographiques et d'axe de circulation. Entre ces deux occupations structurées, la présence de niveaux antiques accompagnés de vestiges atypiques, et des terres noires du haut Moyen Âge indiquent une poursuite de l'occupation durant ces périodes sans en préciser la nature.

La découverte d'un cerf domestiqué et harnaché conduit à revenir sur ce phénomène particulier des cerfs appelant dans un contexte de forte tradition celtique au début de la période romaine.

CADRE GÉOGRAPHIQUE ET GÉOLOGIQUE

Le site du Fief-Zac Déménitroux est implanté dans la plaine d'inondation de la Seine, sur la commune de Créteil (Val-de-Marne). Il est compris entre les bras que forment les deux fleuves à cet endroit : la Seine, à l'ouest, et la Marne, à l'est. Plus précisément, la distance, à vol d'oiseau, du site à la Seine est de 2 400 m et celle du site à la Marne de 1 350 m. L'altitude de la zone d'intervention archéologique s'élève à 34 m NGF, et à 32 m pour la surface de décapage. Au sud, un relief surplombe la Marne et culmine au mont Mesly (68 m).

La plaine de Créteil est essentiellement constituée d'alluvions anciennes. La fertilité qu'elles ont apportée aux sols fait que les terrains ont connu jusqu'en 1970 une intense exploitation agricole; la lecture de la carte de l'abbé de La Grive est à ce propos assez parlante: on peut y voir des zones de cultures où les vergers côtoient les champs de céréales (cf. plan de l'abbé de La Grive, 1740; figure 1).

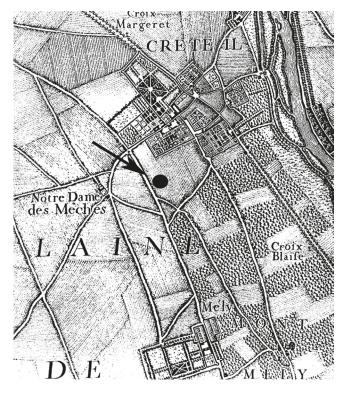


Figure 1 – Créteil (Val-de-Marne), «Le Fief». Localisation du site sur la carte de La Grive. [© F. Gentili]

La zone d'intervention archéologique se situe à l'emplacement de l'ancien lieu-dit « le Fief » au nord-est du grand carrefour de la Croix des Mèches, à environ 750 m au sud-ouest de l'actuelle place de l'église de Créteil autour de laquelle les vestiges d'une nécropole du haut Moyen Âge ont été découverts (ARDOUIN et alii 2010). La voie moderne (rue Maurice-Déménitroux) reprend le tracé de la voie ancienne (chemin de Saint-Simon), probablement d'origine antique (figure 2) (JÜRGENS 1982; ROBLIN 1971).

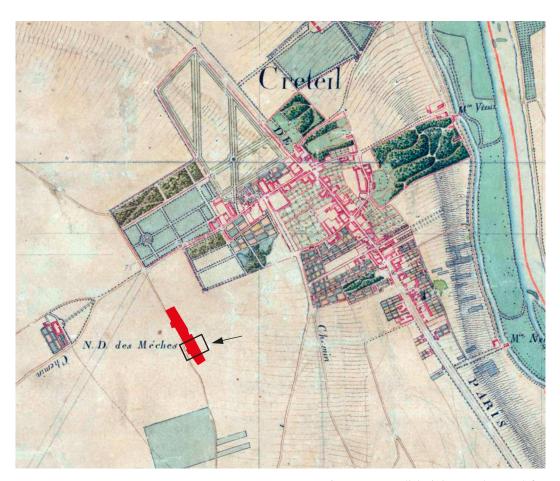


Figure 2 – Créteil (Val-de-Marne), «Le Fief». Localisation du site sur une carte au 1000° de 1900. [© F. Gentili]

La fouille concerne une bande d'environ 180 m de long sur 25 m de large qui borde le côté est de la rue Maurice-Déménitroux à l'emplacement d'un projet immobilier de construction de logements sociaux (figure 3).

UN ENCLOS DU SECOND ÂGE DU FER

(La partie protohistorique a été étudiée en collaboration avec Luc Daguzon, Inrap)

Deux fossés (fossé 27 au nord et 113 au sud) datés de La Tène moyenne-La Tène finale (C2-D1) sont orientés nord-est/sud-ouest; ils sont parallèles et distants de 50 m (figures 4-7).



Figure 3 – Créteil (Val-de-Marne), «Le Fief». Vue prise d'une grue. [© L. Daguzon]

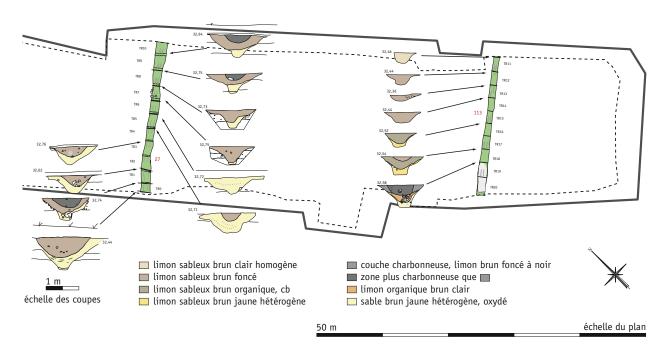


Figure 4 – Créteil (Val-de-Marne), «Le Fief». Fossés protohistoriques, plan et coupes. [© F. Gentili]



Figure 5 – Créteil (Val-de-Marne), «Le Fief». Vue d'ensemble avec les fossés. [© F. Gentili]



Figure 6 – Créteil (Val-de-Marne), «Le Fief». Détail du fossé nord. [© F. Gentili]



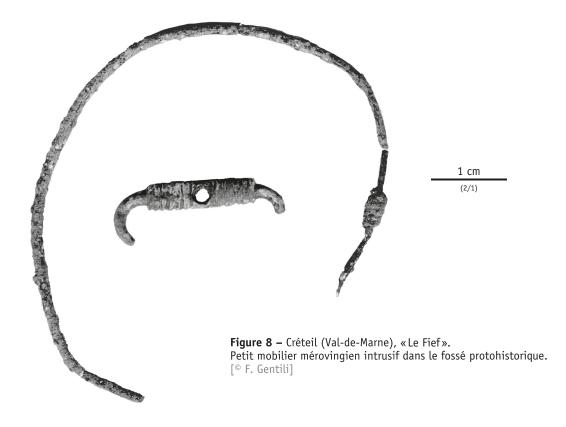
Figure 7 – Créteil (Val-de-Marne), «Le Fief». Détail du fossé sud. [® F. Gentili]

302

Ils constituent vraisemblablement les éléments fossoyés d'un enclos d'habitat d'une ferme indigène dont la surface totale dépasse largement l'emprise actuelle des travaux. Si des éléments constitutifs manquent (entrées, bâtiments, angles de l'enclos), la chronologie de l'occupation est mieux perçue. On dispose, grâce aux amphores et aux potins, d'une datation assez précise. Le site du Fief vient enrichir le corpus des sites du second âge du Fer connus dans le Val-de-Marne, par exemple à Rungis / Les Antes, occupation qui va de La Tène ancienne à La Tène moyenne et qui, pour La Tène moyenne, est matérialisée par un enclos quadrangulaire (RIMBAULT 1995). La zone où est situé l'enclos forme du point de vue topographique une légère éminence entre deux zones basses : celle perçue en zone nord de la fouille (mare) d'une part, et d'autre part, immédiatement au sud de l'enclos, une légère déclivité accompagnée au décapage de zones d'altération hydromorphes verdâtres. La superposition des deux occupations gauloise et médiévale tient probablement en partie à ces contraintes. Il n'est pas possible de savoir si le chemin existait déjà à l'âge du Fer, mais l'orientation de l'enclos coïncide avec celle du parcellaire ultérieur.

On n'observe pas de traces évidentes d'éléments du bâti. Pourtant, la présence de rejets massifs localisés dans certaines portions du fossé semble confirmer, comme c'est le cas dans la plupart des habitats ruraux gaulois de cette période, l'existence de bâtiments au sein de l'enclos. Mais les éléments dont on dispose ne sont pas suffisants pour préciser la vocation de cette ferme. Néanmoins, la présence d'amphores peut indiquer une population ayant un rang social relativement élevé.

Quelques éléments intrusifs dont des tessons du Moyen Âge ainsi qu'une agrafe à double crochet et une boucle d'oreille étaient présents dans le niveau terminal du fossé (figure 8); ces indices renvoient à l'occupation du haut Moyen Âge (période mérovingienne) reconnue à proximité. Le fait de retrouver ces indices piégés à l'intérieur du fossé montre qu'une légère déclivité a pu perdurer à son emplacement.



Dans le cas, probable, d'une forme sub-rectangulaire de ce type d'enclos, dont de nombreux exemples sont connus, on peut estimer que l'on a appréhendé, à Créteil, seulement entre 1/3 et $1/10^{\circ}$ de l'organisation interne d'une « ferme », la surface décapée comprise entre les deux fossés atteignant $1\,000~\text{m}^2$.

Le mobilier de l'enclos

Le poids total de restes de céramique et de faune s'élève à 16,60 kg.

La céramique

L'ensemble céramique découvert est attribuable à la période de La Tène C2-D1. On peut dénombrer 409 fragments de céramique non tournée pour un poids de 7,5 kg; 46 fragments de céramique tournée représentant un total de 503 g et 68 fragments d'amphores d'un poids de 4,2 kg.

Pour ce qui est de la production de la céramique non tournée, on trouve principalement des formes basses : jattes et écuelles carénées avec une finition soignée ou non. Les cols sont assez souvent lissés avec parfois la présence d'une bande d'engobe (poix ou résine) sur le pourtour du vase à la jonction col/carène ; des traces d'engobe sont aussi présentes à l'intérieur sur quelques individus. Les carènes peuvent être bien marquées et la finition bien soignée, notamment pour les petites écuelles. Sinon, la panse est souvent laissée sans traitement ou bien simplement lissée. Un vase montre un décor strié sur le haut de la panse. Quelques individus ont des formes larges. L'un d'entre eux présente des trous de réparation ; à l'intérieur, il montre un traitement au peigne. Il y a aussi quelques formes hautes : des pots dont la plupart sont caractérisés par une finition différente entre le col et le reste de la panse. Le col est lissé, la panse est laissée sans traitement (figure 9).

On note un reste de pied qui pourrait appartenir à un grand vase à forme en S à col court. Les vases de stockage, ceux de forme moyenne, sont essentiellement représentés par des fonds. On notera la présence d'un fragment de dolium, grand vase de stockage qui ressemble à un exemplaire trouvé sur le site de Louvres-en-Parisis/Le Vieux Moulin dans le Val-d'Oise (CASADÉI 1997).

Les amphores

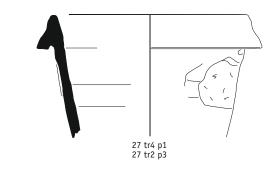
(identification Matthieu Poux)

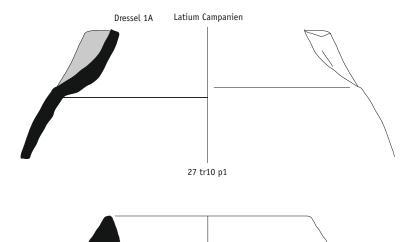
Plusieurs individus, 5 à 6, ont été reconnus sur le site du Fief à Créteil. Au sein du lot, on trouve les trois stades de l'évolution de l'amphore italique (**figure 10**) :

- la gréco-italique (lèvres très évasées, triangulaires);
- la gréco-italique de transition;
- la Dressel 1a ancienne.

Ceci nous permet de caler la chronologie du site dans la seconde moitié (voire peut-être le troisième quart) du IIe siècle avant J.-C. Sur l'ensemble, on dénombre cinq bords, un fond et un fragment d'anse, le reste étant des fragments de panse et de col. Deux types de pâte sont majoritairement représentés: une pâte marbrée, douce au toucher, avec parfois la présence de nodules ferreux à l'intérieur, et une pâte à inclusions de grains noirs de clino-pyroxènes, notamment sur l'individu le plus complet (la moitié du col et du bord sont conservés ainsi que le départ de l'épaulement et peut-être une anse), évoquant les lieux de production du Latium et de Campanie.

Figure 9 – Créteil (Val-de-Marne), «Le Fief». Céramique de l'âge du Fer. [© F. Gentili]







27 tr10 p1

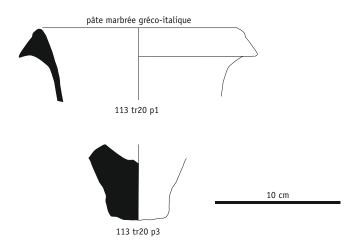


Figure 10 – Créteil (Val-de-Marne), «Le Fief». Les amphores. [© F. Gentili]

On note la présence de quatre éléments de fibules dont sont conservés les arcs sans les ardillons pour deux éléments; pour les deux autres, un départ d'arc avec peut-être le ressort et un fragment spiralé, qui peut être le ressort avec le départ de l'ardillon et le départ de l'arc, sont visibles. Parmi le mobilier restant, on dénombre sept clous plus ou moins fragmentés, une tige plate, un fragment d'anneau et divers éléments indéterminés.

Deux potins ont été retrouvés dans les fossés. L'un (LT 9180) est attribuable à la cité des Meldes, l'autre (LT 7417) à celle des Senons, ce qui ne semble pas incohérent du point de vue géographique (BULARD, DROUHOT 2005) (figure 11).



Figure 11 - Créteil (Val-de-Marne), «Le Fief». Potin LT 9180. [© F. Gentili]

La faune

Les deux fossés de l'enclos touchés par l'emprise, str. 113 et 27, ont été fouillés par tranches et passes. De ce fait, nous avons affaire à plusieurs dizaines de contextes (n = 35).

Fossé 113

Pour cette structure nous disposons de cinq échantillons d'os. Pris isolément, les résultats qu'ils fournissent sont assez hétérogènes, mais au total les proportions de porcs et de bovins sont assez équilibrées. Dans la partie est (TR 11 à 15) les comblements qui se mettent en place durant la phase où le fossé atteint son profil d'équilibre sont associés à des ossements résiduels de grandes tailles avec une surreprésentation du bœuf et du cheval.

Dans la partie ouest (TR 20), la hauteur des niveaux conservés est près du double de celle constatée dans la zone est. Les niveaux inférieurs, de couleur brun jaune, montrent des traces d'oxydation et sont stériles. Ils sont surmontés d'une strate de rejets détritiques qui scelle en partie le comblement et qui livre en abondance des restes de porcs. On peut penser que cette accumulation présente un caractère plus direct que la précédente.

Fossé 27

Parmi les 30 échantillons d'os, seuls quelques-uns dépassent une dizaine d'os. La prédominance des ossements de caprinés au sein de cette structure est nette et observable sur les deux tiers des échantillons.

Les TR 0 à 2 se caractérisent par une abondance de caprinés (47,4%), qui s'accroît dans le milieu du fossé (TR 3 à 5) pour atteindre 68 %. La zone des TR 6 à 9 se démarque complètement avec seulement 28,5 % de caprinés et surtout une forte proportion d'os de bovins.

En revanche, les poids moyens des os de porc et de bovins sont deux fois plus faibles dans le fossé 113. Nous avons donc affaire à des modes d'accumulation des vestiges probablement assez différents dans ces deux structures. Cependant, cela ne semble pas pouvoir expliquer le très important décalage des proportions des trois principales espèces entre les deux ensembles. Ceci est particulièrement visible pour les caprinés, quasiment absents du fossé 113 et surrabondants dans le fossé 27.

Durant La Tène, sur ce site, bovins et caprins ont été favorisés au détriment du porc. Des différences ont été observées dans la représentation des espèces entre les deux fossés sans qu'une explication pertinente n'ait pu être proposée. Il n'a pas été possible de préciser le type de gestion des caprinés faute de données disponibles. En revanche, pour le cheptel bovin, les choix de production semblent mixtes, orientés vers la production de viande et de lait.

NIVEAUX ANTIQUES ET DU HAUT MOYEN ÂGE

Les terrassements ayant conduit à la découverte du site ont touché un secteur stratifié correspondant à une zone basse, où ont été découverts des éléments mobiliers antiques et du haut Moyen Âge (figure 12).

Un nettoyage superficiel de la partie terrassée réalisé à l'aide d'une pelle mécanique à godet lisse (le terrassement précédant ayant eu lieu au godet à dents) a permis la mise en évidence de plusieurs lambeaux de niveaux correspondant à une zone de mare et à quelques structures environnantes.

Une occupation antique : les niveaux antiques correspondent à l'aménagement de bordure d'une zone humide correspondant à une mare.

Cette occupation est à rapprocher des deux structures atypiques : cerf harnaché et inhumation double (*cf supra*) (**figure 13**).

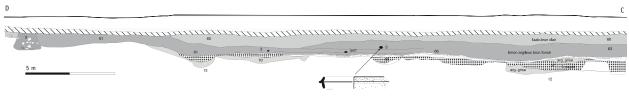
Des terres noires

Des niveaux hydromorphes correspondant à la mare gallo-romaine sont recouverts d'un épais remblai brun foncé de type «terres noires» d'une épaisseur variant de 60 à 90 cm (US 61). Cette couche parfaitement homogène a livré plusieurs fragments de céramique attribuables à la période mérovingienne : les fragments d'écuelles carénées (céramique fine et granuleuse) recueillis lors de la découverte du site proviennent probablement de ce niveau.

Enfin, le dernier horizon précédant la végétale est une couche de limon sableux brun clair (US 60). Celle-ci achève d'aplanir le terrain, la dépression liée à la mare étant encore visible au sommet de la couche 61.

La seule structure en creux perceptible sur cette coupe est le silo 5 qui constitue la structure la plus méridionale de l'occupation médiévale. Bien daté par une céramique du XI^e siècle, ce silo recoupe la couche 61, son embouchure se trouvant juste sous la végétale.

Ce recoupement conforte l'attribution chronologique de la couche 61 au haut Moyen Âge et plus probablement à la fin de la période mérovingienne (VIIe-VIIIe siècles) comme semblent l'indiquer les fragments de céramiques recueillis.



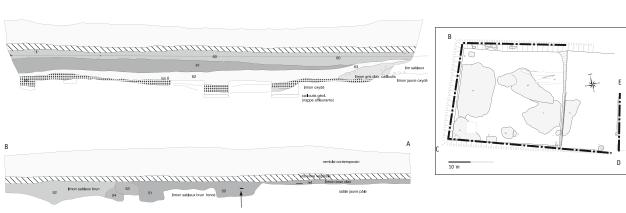


Figure 12 – Créteil (Val-de-Marne), «Le Fief». Coupes de la partie nord du chantier avec les terres noires. $[{}^{\circ}$ F. Gentili]

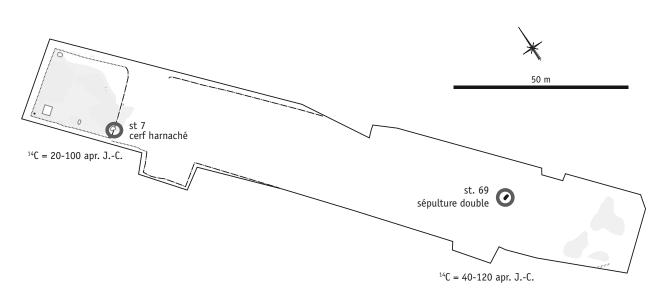


Figure 13 – Créteil (Val-de-Marne), «Le Fief». Localisation des vestiges antiques. [© F. Gentili]

Une «sépulture» double (figure 14)

(étude anthropologique effectuée par Hervé Guy, Inrap)

Découverte sous les structures médiévales, la fosse 69, qui contenait les restes de deux sujets, n'est sans doute pas une sépulture *stricto sensu*. Il faut plutôt voir dans ces dépôts un geste prophylactique (se débarrasser de cadavres) plutôt qu'une inhumation rituelle.

Il s'agit du dépôt de deux adultes. Ils reposaient tête-bêche : l'un en décubitus ventral (sujet 2) l'autre en décubitus dorsal (sujet 1).

Les dépôts sont simultanés. On observe en effet des superpositions qui ne doivent rien à des phénomènes taphonomiques lors de la lyse des tissus mous. Ainsi le membre inférieur gauche du sujet 2 passe sous le coxal gauche du sujet 1. Le membre supérieur gauche de ce dernier enserre le membre inférieur gauche du sujet 2 au niveau du genou.

Autre effet de superposition croisée, les membres inférieurs du sujet 1 reposent sur le tronc de l'individu 2 alors que ce dernier voit son membre inférieur gauche pris entre le membre supérieur gauche du sujet 1, de telle manière que le pied gauche du sujet 2 repose sur son épaule gauche.

La disposition de la main gauche de l'individu 1 demande une lecture plus détaillée. Elle reposait en partie en connexion et était visible par sa face palmaire. La 5° phalange proximale portait un anneau en bronze. La position de cette main dans le dos entre l'aile iliaque et la scapula est une position contrainte. Elle résulte manifestement d'un mouvement spontané lors du dépôt des corps.

Ceux-ci ont été transportés simultanément l'un sur l'autre (sur un brancard, dans une pièce de tissu ou tels que), dans leur configuration actuelle (c'est-à-dire l'un en décubitus ventral et l'autre en décubitus dorsal avec son bras gauche pendant dans le vide). Une relative souplesse des membres est cependant nécessaire, ce qui suppose une absence de rigidité cadavérique.

Ces corps ont donc été enterrés soit dans les huit heures qui ont suivi leur mort soit simplement deux ou trois jours après.

L'étude anthropologique a révélé qu'il s'agissait de deux hommes adultes de morphologie robuste (format osseux et insertions musculaires puissantes) et de stature plutôt élevée. Pour finir, on notera la présence inexpliquée d'une vertèbre lombaire d'adulte trouvée au niveau du rachis cervical du sujet 2. En conclusion, nous sommes sans doute en présence d'un petit charnier dédié à deux hommes dont les cadavres ont été déversés pêle-mêle dans une fosse. La datation gallo-romaine fournie par l'étude ¹⁴C (1870 ± 40 BP) rapproche toutefois cette structure d'exemples gaulois et du phénomène complexe des sépultures de relégation surtout documenté pour l'âge du Fer.

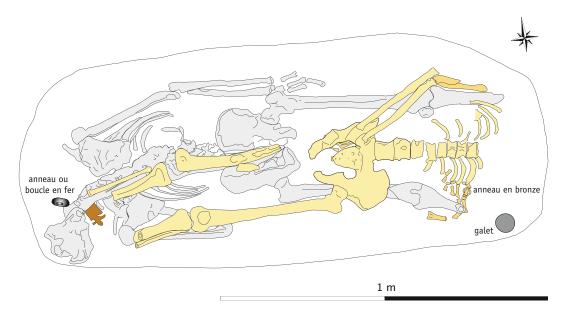


Figure 14 – Créteil (Val-de-Marne), «Le Fief». Sépulture 69. [◎ F. Gentili]

L'HABITAT MÉDIÉVAL (XI° SIÈCLE)

Les structures médiévales constituent la majeure partie des vestiges rencontrés sur le site, avec une centaine de structures réparties en trois groupes distincts (**figure 15**) (GENTILI, YVINEC 2003).

Compte tenu du mobilier découvert, cette occupation semble s'étager durant tout le XIe siècle, voire déborder légèrement sur le XIIe siècle.

Trois groupes de structures sont alignés suivant un axe proche de la voirie actuelle qui reprend un tracé plus ancien. Le report du tracé de la voirie visible sur le cadastre napoléonien montre bien l'influence du chemin dans l'organisation des vestiges.

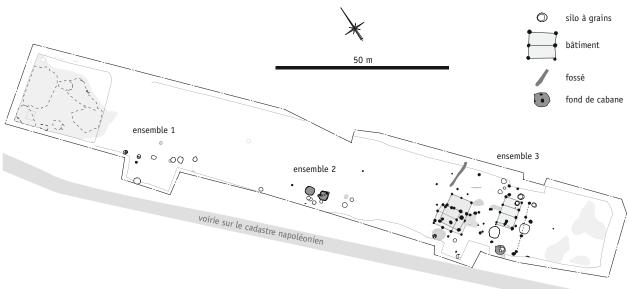


Figure 15 – Créteil (Val-de-Marne), «Le Fief». Plan des vestiges médiévaux (XIº siècle). [© F. Gentili]

L'ensemble 1

Celui-ci regroupe onze structures dont six ou sept silos.

L'arasement partiel du terrain dû aux terrassements précédant l'intervention archéologique nous prive d'une partie du profil des silos, notamment dans le cas des structures 1, 2 et 3.

Même s'il est possible que des structures peu profondes aient disparu lors du terrassement, il ne semble pas que ce secteur ait connu de bâtiment sur poteaux : le caractère spécifique de cet espace dédié au stockage en silos en fait donc probablement une zone annexe de l'habitat situé plus au sud de l'ensemble 3.

Le mobilier recueilli, abondant dans les structures 5, 16 et surtout 39 (lot de couteaux), indique des rejets détritiques directs dans un habitat.

L'ensemble 2

Ce petit groupe présente lui aussi une vocation de stockage puisque cinq silos en proviennent : on note d'ailleurs la même disposition en bande que celle visible sur l'ensemble 1.

Une deuxième composante apparaît avec la présence du fond de cabane 26 et de la fosse adjacente 25 qui lui est probablement liée.

Notons la présence proche d'un foyer culinaire attesté par la couche de limon rubéfié visible dans le remplissage du silo, et le rejet d'un pot à cuire avec couvercle dans le silo 22.

L'ensemble 3

Il s'agit de la partie la plus dense du site et aussi celle qui présente l'organisation la plus nette.

Le secteur bâti est bien représenté par trois bâtiments, dont deux se superposent. Les onze silos appartenant à cette zone se répartissent en périphérie des bâtiments. Un fossé démarre derrière le bâtiment et pourrait correspondre à une délimitation de parcelle. On note également la présence d'un fond de cabane (figure 16) et de deux structures atypiques, une fosse à banquettes (str. 29) et une fosse en forme de cigare (str. 205).

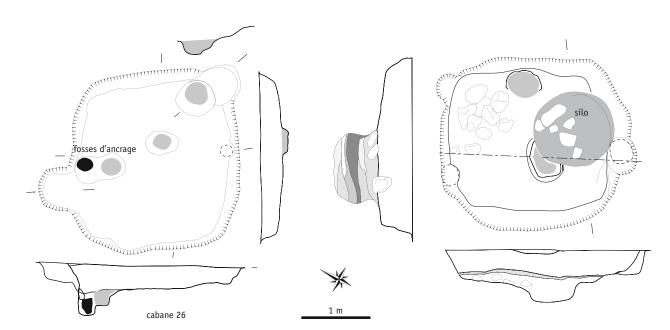
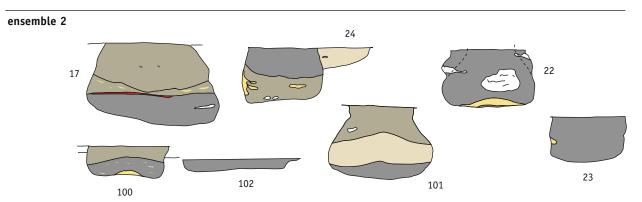


Figure 16 – Créteil (Val-de-Marne), «Le Fief». Les fonds de cabanes. [© F. Gentili]

Les silos (figure 17)

Le calcul du volume des silos de Créteil, malgré les incertitudes liées à l'arasement de certains silos, montre une distribution homogène, surtout répartie autour de 1 m³, ce qui est conforme aux résultats généralement constatés sur les sites de cette période (GENTILI 2009).



ensemble 3

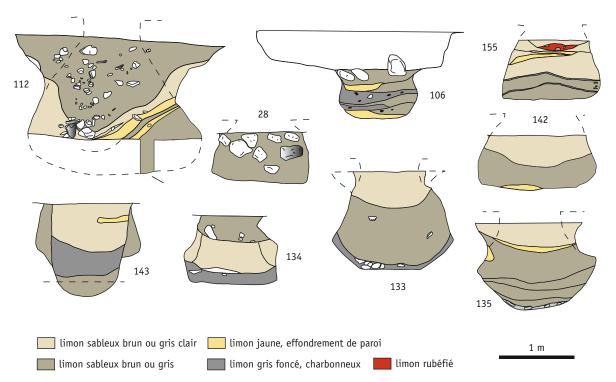


Figure 17 - Créteil (Val-de-Marne), «Le Fief». Coupes des silos. [© F. Gentili]

Le cas du silo 112, d'un volume plus important, s'avère particulièrement intéressant. On note d'ailleurs le même phénomène à Villiers-le-Sec dans le Val-d'Oise pour la dernière phase d'occupation du site (XI^e siècle) : un vaste silo jouxte un groupe de silos d'environ 1 m³.

Ce type de pratique peut être révélateur d'une différence dans la nature ou le statut des denrées stockées dans ce silo : redevances, part réservée à l'ensemencement ?

Les bâtiments (figures 18-19)

Le bâtiment 1

Il s'agit d'un bâtiment de 9×5 m, d'une surface de 41 m^2 , formé par quatre travées de deux poteaux. On observe un doublement du poteau de l'angle sud-ouest. De même, un trou de poteau situé dans l'axe, en retrait de 2 m du mur ouest, peut désigner une toiture à pan coupé.

Ce dernier est dédoublé par un poteau oblique, comme le montre bien la coupe. Ce point confirme l'importance de ce poteau dans le soutien de la charpente.

Le gabarit des poteaux est connu grâce à la présence de négatifs visibles sur les coupes de sept poteaux, le gabarit moyen, assez élevé, étant de 30-40 cm.

L'entrée du bâtiment semble située au milieu de la façade nord, entre les poteaux de la travée centrale, où l'on observe une légère cuvette peut-être créée par le passage répété, ou liée à un aménagement.

Les bâtiments 2 et 3

Les plans de ces deux bâtiments sont imbriqués mais leur lisibilité est suffisante pour éviter toute confusion dans l'attribution des trous de poteau. Par contre, l'absence de recoupement dans les trous de poteau ne permet pas de définir l'antériorité de l'un par rapport aux autres. Leur gabarit étant identique, il s'agit vraisemblablement de la reconstruction d'un bâtiment conservant la même vocation, seule l'orientation change.

Le bâtiment 2

Ce plan apparaît très proche de celui du bâtiment 1, si ce n'est sa largeur, plus importante.

Deux rangées de quatre trous de poteau dessinent un plan de 9 \times 6 m, soit une surface de 55 m².

Deux trous de poteau sont également présents dans l'axe de la faîtière. L'un est pris dans le pignon, l'autre en retrait de 3 m du côté est.

La présence d'un trou de poteau surnuméraire côté nord peut attester la présence d'une ouverture de ce côté, au niveau de la travée centrale.

Les ouvertures des bâtiments 1 et 2 donnent sur un même espace qui semble avoir formé une sorte de petite cour arrière.

Le module moyen, calculé sur quatre négatifs de poteaux, est de 35 cm de diamètre.

Figure 18 – Créteil (Val-de-Marne), «Le Fief». Les bâtiments sur poteaux. [© F. Gentili]



Figure 19 - Créteil (Val-de-Marne), «Le Fief». Vues des bâtiments. [© F. Gentili]

Le bâtiment 3

Celui-ci a un gabarit identique au bâtiment 2 auquel il se superpose en pivotant à angle droit.

En revanche, l'ossature régulière repose sur un nombre de poteaux moins important : deux files de trois poteaux, plus un trou de poteau côté nord, et un doublement du poteau central de la file ouest.

Le gabarit des poteaux, perceptible sur les coupes de quatre trous de poteau, est d'environ 40 cm, soit légèrement supérieur aux deux autres bâtiments, ce qui s'explique peut-être par un nombre moins important de poteaux pour une dimension identique.

La fonction d'habitation, induite par la taille de ces bâtiments, n'est pas exclusive dans la mesure où ce type de construction peut également abriter des animaux ou diverses activités.

En l'occurrence, la différence de gabarit entre le bâtiment 1, moins large, et les bâtiments 2/3, ne peut permettre de trancher entre bâtiment d'habitation et bâtiment annexe. La frontière entre les deux catégories peut d'ailleurs s'avérer illusoire dans le cas de petites unités de ce type.

Les trois constructions de Créteil s'inscrivent parfaitement dans un module simple de bâtiments. Ce type d'édifice se retrouve fréquemment à la fin de la période carolingienne et jusqu'au XIIª siècle. Il s'agit de bâtiments formés de quatre à cinq travées de deux trous de poteau de fort module. L'alignement des murs n'est pas toujours parfait. Par contre, le fait que chaque poteau trouve un vis-à-vis dans chaque paroi opposée suggère que des entraits reposent directement sur les poteaux, la sablière haute venant par dessus ceux-ci. Les murs portent en effet l'essentiel du poids de la charpente, la présence d'une file de poteaux axiaux n'étant pas systématique. Lorsque c'est le cas, celle-ci peut se limiter à un poteau qui sert à renforcer la faîtière, quelquefois légèrement décalé par rapport à l'axe de symétrie du bâtiment. Il ne s'agit donc pas à proprement parler d'une division en deux nefs comme cela a été vu plus haut. Lorsque cette file centrale de poteaux s'arrête avant les murs des petits côtés, on peut éventuellement proposer la restitution d'une toiture à pan coupé.

Le mobilier

Le mobilier métallique

Les couteaux dominent avec neuf exemplaires auquel s'ajoute un élément probable de forces (figure 20). On notera, parmi les éléments remarquables, une pointe de flèche pyramidale à soie et un élément de fer à cheval. Parmi le mobilier en os, une armature de peigne non décorée formée de deux plaques fixées par deux rivets (figure 21) a été repérée ou observée.

Le mobilier céramique

La carte de répartition de la céramique en poids, en nombre de fragments et en NMI montre une répartition assez homogène sur les trois zones (ensembles 1-3), à l'exception notable, toutefois, du silo 112 qui a livré un quart du poids en céramique de l'ensemble $(2\,850\,g)$ et un tiers du NR (480), mais avec une fragmentation plus importante $(PM=5\,g)$, pour 11 g sur les autres ensembles).



Figure 20 – Créteil (Val-de-Marne), «Le Fief». Mobilier métallique médiéval. [◎ UTICA]

1 cm (1/1) **Figure 21 –** Créteil (Val-de-Marne), «Le Fief». Plaque de peigne. [[©] F. Gentili]



Figure 22 – Créteil (Val-de-Marne), «Le Fief». Cruche médiévale (XIe siècle). [◎ F. Gentili]

Un bref aperçu des catégories larges de pâtes montre la domination des productions sableuses, les productions granuleuses étant quasi-absentes. Le ratio sableuse/sableuse peinte est assez stable et s'établit sur un rapport 75-80/25-30%.

Cette classification ne prend toutefois pas en compte les différentes productions perceptibles au sein de chaque catégorie, notamment avec la présence de productions à pâte sableuse rouge.

Parmi les formes représentées (figures 22-24), les oules à bandeau dominent largement, suivies par des cruches à bords rectangulaires ou triangulaires. On observe également des éléments moins fréquents : couvercle et corps de lampe sur pied, coupelles dont un élément est glaçuré et digité.

L'ensemble des lots paraît relativement homogène et témoigne d'une occupation continue d'environ un siècle, entre le contexte 25 qui associe bandeaux précoces et bord rectangulaire (fin Xe-début XIe siècle) et les bandeaux très développés de la structure 16 qui évoquent la charnière XIe-XIIe siècles.

La faune du XIe siècle

Cette phase comprend 41 échantillons de base, dont la plupart ne livrent que quelques os. Seules deux structures, str. 135 et str. 167, contenaient plusieurs dizaines d'os (Cf. tableaux détaillés dans GENTILI 2001, p. 102-109).

La faune sauvage, très discrète, est représentée par un reste esseulé de perdrix grise (*Perdix perdix*) reflétant probablement un environnement ouvert. La fréquence des équidés (5,8 % du nombre de restes déterminés) est dans la norme de ce que l'on observe pour l'Île-de-France (YVINEC 1997; FRÈRE, YVINEC 2009). En leur sein, le taux d'âne est assez élevé puisqu'on en trouve 30 % (par rapport au nombre total de vestiges équins). La volaille, et plus particulièrement le coq, est très abondante, mais ceci reflète sans doute, en grande partie, les bonnes conditions d'accumulation du matériel.

	NR	%NR	PR	%PR	PM
Boeuf	121	35,2	3 346	42,4	27,7
Porc	33	9,6	462	5,9	14,0
Caprinés	133	38,7	1835	23,2	13,8
Cheval	14	4,1	744	9,4	53,1
Âne	6	1,7	1098	13,9	
Chien	1	0,3	374	4,7	374,0
Coq	33	9,6	39	0,5	
0ie	1	0,3	1	0,0	
Perdrix	1	0,3	1	0,0	
Moule	1	0,3	0	0,0	
Déterminés	344	87,1	7 900	98,5	23,0
Indéterminés	51	12,9	124	1,6	2,4
TOTAL	395	100	8024	100	20,3

Décompte des restes osseux, phase XIe siècle

Le niveau de conservation des os semble en effet très bon et il n'y a pas de sélection du matériel due au mode d'accumulation. Par exemple, certaines parties aux densités structurales faibles sont largement représentées comme les côtes et les vertèbres. Les équidés se signalent par une forte prépondérance des bas de pattes qui tient peutêtre à des modalités de traitement propre à ces animaux. Au moins un os, un tarse, supporte une trace de découpe au couperet.

Figure 23 – Créteil (Val-de-Marne), «Le Fief». Céramiques médiévales. [© F. Gentili]

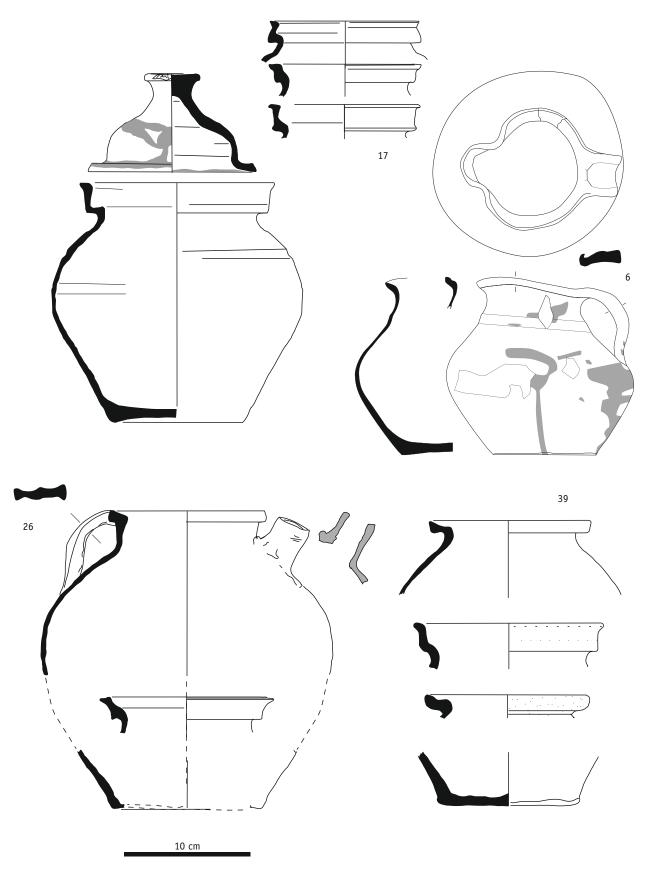


Figure 24 – Créteil (Val-de-Marne), «Le Fief». Céramiques médiévales. [© F. Gentili]

Le site de Créteil se singularise par un taux de caprinés très élevé. Ceci se fait essentiellement au détriment du porc, puisque cette espèce ne fournit que 11,5 % du total des restes.

La comparaison avec le corpus de sites carolingiens et du début du Moyen Âge central fait apparaître une nette différence avec Créteil. Sur ces sites les bovins sont largement dominants et les caprinés sont présents seulement à hauteur de 20 % en moyenne. Comme ces habitats proviennent essentiellement de la moitié nord de l'Île-de-France, cette distinction pourrait avoir une origine géographique.

À ce jour, seuls de rares sites du Bassin parisien situés en fond de vallée ou sur des terrains siliceux se démarquent des autres contextes carolingiens d'Île-de-France par une proportion inhabituelle de caprinés.

Ceci semble confirmé par la similitude de proportions observées sur les sites proches de Marolles-sur-Seine en Seine-et-Marne (YVINEC 1997, rapport d'étude A 5) et de Saint-Germain-lès-Corbeil en Essonne «La Butte à Gravois» (période carolingienne, rapport d'étude Jean-Claude Le Blay).

Site	% Bœuf	% Porc	% Caprinés	
Créteil	42,2	11,5	46,3	
Marolles-sur-Seine	35,1	18,9	46,0	
Saint-Germain-lès-Corbeil	32,6	19,6	47,8	

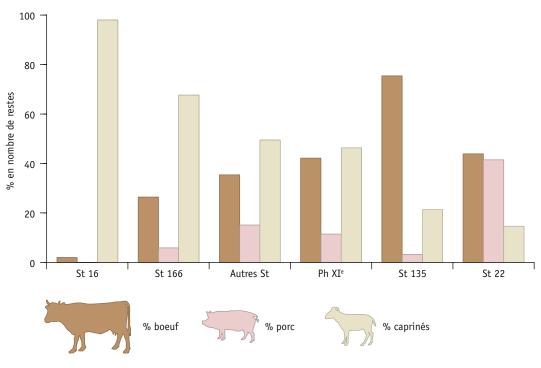


Figure 25 – Créteil (Val-de-Marne), «Le Fief». Tableau des trois principales espèces. [© J.-H. Yvinec]

Sur ces trois sites, le taux de caprinés atteint 46 à 48 %. De ce fait, ils se démarquent complètement de ce que l'on observe plus au nord, en Île-de-France ou en Picardie. Les choix agropastoraux sont donc d'un autre type. Soit il s'agit d'une adaptation à des types de sols différents, soit il s'agit de choix qui pourraient être imputables à la présence de grands domaines ecclésiastiques et seigneuriaux dans ce secteur. En ce cas, la production de laine pourrait être l'une des raisons de ces décalages. Toutefois l'observation des différences interrégionales entre ce secteur et le nord de l'Île-de-France avait déjà fourni le même type de résultat pour le Bas-Empire (LE BLAY *et alii* 1997). Le type de sols pourrait donc avoir une influence non négligeable et cette piste devra être examinée plus en détail à l'avenir.

Choix des individus

Pour cette période, seuls les restes dentaires de caprinés sont suffisamment documentés pour permettre une étude des âges d'abattage.

Les chèvres sont assez peu nombreuses au sein du troupeau; de l'ordre d'une pour neuf moutons. Le seul individu connu est âgé de 8-10 ans. Il s'agit sans doute d'animaux conservés avec les moutons pour l'effet modérateur qu'ils ont avec eux; les chèvres étant moins craintives et moins sujettes à l'affollement.

La répartition des âges par classes montre un abattage de juvéniles très faible, puis un pic vers un à deux ans. Les bêtes à viande ne représentent que 28,6% du total. Le reste des animaux n'est réformé que très tard entre 6 et 8 ans (plus de 50% des individus appartiennent à cette seule classe d'âges). Ce profil nous semble très caractéristique d'un troupeau destiné à la production de laine.

	Créte	il XI°	Orville X°-XI°		Villiers-Le-Sec IXe-XIe		Marolles X ^e -XI ^e	
Âges dentaires	n	%	n	%	n	%	n	%
2-6 mois	1	3,6	3	11,1	1	3,0	1	5,6
6-12 mois	1	3,6	4	14,8	6	18,2	2	11,1
12-24 mois	6	21,4	4	14,8	5	17,9	7	38,9
2-3 ans	0	0,0	4	14,8	5	15,2	2	11,1
3-4 ans	1	3,6	6	22,2	6	18,2	4	22,2
4-6 ans	1	3,6	4	14,8	4	12,1	1	5,6
6-8 ans	15	53,6	4	14,8	4	12,1	1	5,6
+ de 8 ans	3	10,7	2	7,4	2	6,1	0	0,0
TOTAL	28		27		33		18	

Comparaison des âges dentaires des caprinés sur quatre sites

Les comparaisons avec les sites du Pays de France, ou même avec celui de Marollessur-Seine où la proportion de caprinés est aussi élevée, soulignent la spécificité de Créteil. Sur les autres sites, l'abattage est nettement étalé avec une part des individus à viande bien plus conséquente (54 à 55% en Pays de France et même 66% à Marolles-sur-Seine). Sur ce dernier site c'est clairement la production de viande qui est visée, puisque les animaux de moins de 4 ans fournissent près de 90% de l'effectif total. Ceci confirme la très nette spécialisation de l'élevage des moutons à Créteil.

Conclusion

L'habitat médiéval du Fief est clairement organisé le long de l'axe ancien situé sous la voirie actuelle. Il se situe à 700 m de l'église de Créteil attestée dès le IX^e siècle (crypte carolingienne) et associée à une nécropole en service depuis la période mérovingienne.

Une brève recherche documentaire permet de mieux restituer le contexte géographique ancien et notamment la présence proche de la chapelle de Notre-Dame-des-Mèches, éloignée de 350 m de la fouille, mais attestée de façon sûre seulement à partir du XIV^e siècle.

Enfin, la micro-toponymie est particulièrement intéressante dans la mesure où le lieu-dit « le Fief » coïncide parfaitement avec l'habitat médiéval.

En l'état actuel de nos connaissances, il semble difficile de préciser si l'habitat qui s'accroit au XI^e siècle constitue un développement généré à partir du centre de l'ancien vicus de Créteil ou bien s'il s'agit de l'évolution ultime d'un habitat antérieur, protohistorique, antique et du haut Moyen Âge, donnant naissance au Fief des Mèches.

Le type d'organisation spatiale de l'habitat, structuré le long d'un axe en périphérie d'un centre ancien, semble bien attesté au XIe siècle : on prendra en exemple les sites de Baillet-en-France ou du Mesnil-Aubry dans le Val-d'Oise. La notion de centre et de périphérie n'est pas forcément le terme exact : le caractère multipolaire de l'habitat médiéval peut être le fruit d'une continuité d'installations héritées d'occupations antérieures ou correspondre à des créations peu étagées dans le temps : l'exemple de Villiers-le-Bel l'a récemment montré (GENTILI 2011).

La nature topographique favorable (altitude, voirie) peut également avoir généré des occupations successives sans forcément qu'il y ait continuité.

Dans ce débat, la présence de petit mobilier mérovingien dans le remblai superficiel des fossés de l'âge du Fer semble indiquer un maintien des traces d'occupations anciennes dans le paysage. Ce n'est pas sans rappeler la superposition des occupations de Villiers-le-Sec (GENTILI 2000) sur une durée équivalente (jusqu'au XIº siècle) à partir d'un premier enclos de La Tène Moyenne dont l'assiette influence les occupations ultérieures.

Du point de vue des activités présentes sur le site, le nombre important de silos à grains atteste des pratiques agricoles, le faible nombre de découvertes carpologiques ne permet toutefois pas d'en préciser la nature.

L'étude de la faune montre quant à elle une particularité micro régionale peut-être liée à la topographie : si le bœuf reste l'espèce dominante, la part importante du mouton se démarque des sites étudiés en plaine.

Les limites d'emprises, si elles permettent de caractériser a minima l'habitat de l'âge du Fer et celui du XI^e siècle, nous privent d'une perception plus claire des occupations qui les séparent.

De ce point de vue, la découverte, qui peut sembler anecdotique, de deux faits atypiques, d'une sépulture double du Haut-Empire d'une part et d'autre part celle exceptionnelle d'un cerf harnaché, nous interroge quant au statut des occupations adjacentes. Aussi avons-nous choisi de présenter cette dernière découverte de façon plus détaillée.

LE CERF HARNACHÉ

Présentation des données

Cette découverte inhabituelle n'était accompagnée d'aucun autre élément archéologique (**figure 26**). Ceci a motivé une datation au ¹⁴C qui a permis de l'attribuer à la période antique et plus précisément de la seconde moitié du premier ou du tournant du II^e siècle de notre ère.

Le cerf est issu de la structure 7. Il s'agit d'un mâle adulte âgé d'environ 8 ans. La position anatomique et le peu de marge autour du squelette suggèrent que la fosse a été creusée exprès pour lui avec une avancée du creusement dans un angle pour contenir les pattes. La tête se trouve renversée, en position haute par rapport au reste du squelette, décalée vers l'arrière et plaquée contre le bord de la fosse, comme forcée pour tenir dans le creusement. Ceci semble résulter d'une économie de geste qui a conduit à excaver le sol, au plus strict nécessaire, que ce soit en largeur ou en profondeur.

Cette position haute du crâne et le fait que la fosse soit entamée par les travaux de terrassement antérieurs à la fouille n'ont permis qu'une conservation partielle du crâne et d'un seul des deux bois.

Il s'agit d'un animal qui paraît être de taille moyenne.



Figure 26 – Créteil (Val-de-Marne), «Le Fief». Vue du cerf de Créteil. [© J.-H. Yvinec]

Elle a été réalisée à partir des séries dentaires et a fourni un âge estimé de l'ordre de huit ans (figure 27). Tous les os longs sont épiphysés, seules les vertèbres ne sont pas totalement soudées et beaucoup ne le sont que d'un coté.



Figure 27 - Créteil (Val-de-Marne), «Le Fief». Détail de la mandibule. [© J.-H. Yvinec]

Traces particulières

324

Sur les os des membres

Le grand cunéiforme est soudé au cubonaviculaire. On note aussi la présence de nombreuses petites exostoses latérales, en particulier sur l'un des métacarpes, extrémité proximale, côté médial, ainsi que sur un radius (figures 28-29).

Les phalanges portent les traces d'une atteinte pathologique de l'os qui se traduit par une exostose. Leur localisation, sur la partie interne et sur les deux premières phalanges (figures 30-31), nous inciterait à y voir une pathologie due à la contention de l'animal: pathologie résultant d'une entrave au pied?

Traces sur les dents des mandibules

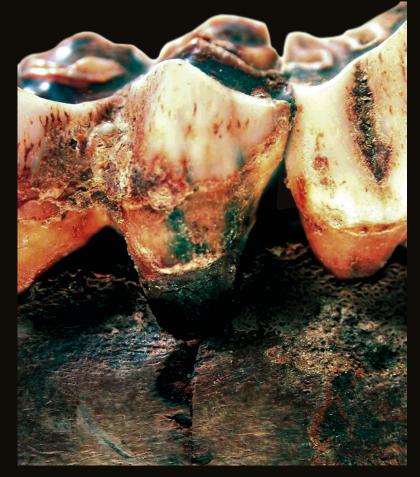
La paire de mandibule présente, sur les faces externes, des traces d'usure ou d'atteinte des racines dentaires des quatre premières dents de la rangée jugale. La mandibule gauche a perdu sa deuxième prémolaire (P2), probablement cassée antérieurement à l'enfouissement. La première alvéole paraît fort large et dans la seconde il reste un fragment de racine. Au niveau de la barre (zone vide entre les incisives et les prémolaires) on observe des gonflements, sans doute d'origine pathologique, de l'os sur les faces interne et externe (figure 32) avec ouverture d'un petit canal à la base de la pièce osseuse mettant ainsi en contact l'intérieur et l'extérieur de l'os. En sa partie supérieure, une déformation a été repérée. La crête de l'os est interrompue et s'élargit avec une légère exostose. On retrouve une petite déformation similaire de la crête de la mandibule droite.



Figures 28-31 – Créteil (Val-de-Marne), «Le Fief». Pathologies des membres (exostose, phalanges soudées). [© J.-H. Yvinec]







Figures 32-34 — Créteil (Val-de-Marne), «Le Fief». Traces d'usures et de frottement sur les mandibules. [© J.-H. Yvinec]

La mandibule gauche

Sur la mandibule gauche (**figure 33**), on note la présence extrêmement intéressante d'une gorge d'usure qui touche la troisième prémolaire (P3) et le début de la quatrième prémolaire (P4) au collet.

La première molaire (M1) se signale par une sorte d'évidement de la racine au contact avec l'os mandibulaire. L'observation à la loupe binoculaire fait apparaître un évidement dont la surface présente un aspect un peu dissous. La première racine de la quatrième prémolaire (P4) montre aussi à la base une tache arrondie dont le centre est légèrement en creux et lisse alors que le pourtour semble piqueté.

La mandibule droite

La seconde mandibule apporte des informations complémentaires. On retrouve sur la troisième prémolaire (P3) une trace d'usure, de polissage, discrète (**figure 34**). Cette particularité n'avait pas été relevée lors de la première lecture de l'os. Ce n'est que dans un second temps, en recherchant la même singularité repérée sur l'hémi mandibule gauche, que cette trace a été interprétée comme telle. Il s'agit d'un simple sillon peu marqué, juste sous la limite de l'émail.

En revanche, on observe très nettement sur les trois prémolaires des taches arrondies dont le centre est légèrement en creux et lisse avec le pourtour légèrement piqueté et formant un bourrelet.

Comme sur la mandibule gauche, on remarque un évidement de la première racine de la M1.

Cette seconde marque confirme la première observation. L'aspect de l'os au niveau de la cavité est similaire et évoque une lyse de l'os. Juste au-dessus et formant comme un surplomb, on note deux fins sillons superposés, mais ne présentant ni le poli, ni la taille de ceux des prémolaires gauches ou même de la prémolaire droite.

Autres traces

Un seul bois est conservé sur les deux, mais de manière partielle. Il ne semble pas que les bois aient été sciés ou raccourcis, en tout cas pas dans la partie basilaire ou médiane.

Il n'existe pas de traces de prélèvement de la peau ni d'ouverture de la cage thoracique.

Interprétation, discussion et comparaisons

Cet ensemble n'est pas isolé et s'inscrit dans le cadre d'autres découvertes qui forment un petit corpus de sépultures de cerfs de la fin de la période gauloise. On citera par exemple les inhumations de Villeneuve Renneville (Marne) ou les quatre du Haut-Empire à Nogent-sur-Seine dans l'Aube (LEPETZ et alii 1996) (figure 35). L'utilisation de ces animaux relève d'une tradition culturelle de la plus haute antiquité, tant pour la chasse que pour des exhibitions de prestige. L'animal, au départ sauvage, est utilisé domestiqué avec tout ce que cela implique au niveau symbolique. Pour la chasse il peut être employé comme un auxiliaire précieux. Tenu à la longe, il attirera par ses cris rauques ses congénères mâles qui seront alors abattus.

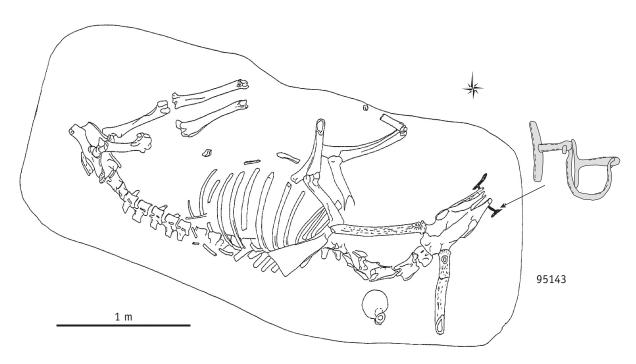


Figure 35 – Le cerf harnaché de Nogent-sur-Seine (Aube). [© S. Lepetz]

Ces cerfs ont en commun d'être des mâles adultes dont certains ont été enfouis avec des pièces de harnachement métalliques. Leurs bois sont parfois modifiés : sciés ou élagués.

Dans un cas, à Nogent-sur-Seine, il y avait dépôt d'une céramique entre les bois. Aucun de ces éléments n'est présent à Créteil.

Aussi, c'est au travers des traces observées qu'il sera possible de percevoir l'utilisation qui a pu être faite de cet animal.

Proposition d'interprétation des traces :

- Sur le squelette, trois grands types de traces ont été relevés :
- des traces d'exostose (déformations osseuses) sur les phalanges essentiellement;
- des traces de frottements au niveau des deux mandibules;
- des traces de déformation de la partie supérieure de la mandibule au niveau de la barre.

Pour la première catégorie, on peut penser que certaines petites exostoses sont liées à l'âge de l'animal. En revanche, celles qui touchent les pieds de ce cerf pourraient résulter d'une ankylose de l'animal. Le fait d'avoir été limité dans ses mouvements, parqué dans un enclos de petite taille par exemple, a pu produire de tels effets.

Il se peut même que les traces d'exostoses au niveau des phalanges puissent résulter d'un système de contention par entraves au pied. L'étude des os issus de la fouille de l'Amphithéâtre à Metz en Moselle a livré un cas d'exostose similaire à celui du cerf de Créteil. La découverte, dans la phase 1-2 du Haut-Empire, d'une phalange proximale de cerf portant des traces d'exostose, a attiré l'attention. De surcroît, le contexte prestigieux du site avec, en plus, la découverte d'une sépulture de biche sur l'esplanade, ne pouvait

qu'attiser notre curiosité. Dans les deux cas (exostose et sépulture) l'animal a pu être maintenu en captivité pour les activités dans l'amphithéâtre. Mais la richesse des habitants de ce quartier peut tout aussi bien avoir conduit à la création de mini parcs dans lesquels auraient pu être maintenues quelques bêtes sauvages. Toutefois, la faiblesse des données ne permet pas de conclure, même si la sépulture de biche paraît attester l'existence de cervidés captifs, et que la présence d'une phalange exostosée invite à la même hypothèse.

En ce qui concerne les traces de frottements, il paraît évident qu'elles ont été produites par la présence, dans la bouche de l'animal, d'une de ces pièces de harnachement que l'on retrouve par exemple à Nogent-sur-Seine (figure 35).

Leur fonction précise n'est pas connue, bien que François Poplin ait proposé plusieurs hypothèses à ce sujet (POPLIN 1996). Ces traces sont assez complexes à interpréter car très riches et d'au moins deux types différents. Sur la mandibule gauche, on a noté la présence d'une gorge d'usure qui touche la P3 et le début de la P4 au collet. Cette trace semble indiquer un long usage de l'animal, vu la profondeur et la largeur de la dent. Il s'agit en réalité d'un polissage lent, dont on retrouve un faible écho sur la P3 de droite.

Les taches et évidements touchant les racines des prémolaires et de manière accentuée les deux M1 pourraient avoir une origine similaire mais au travers d'un autre phénomène. En effet, s'il y a un objet qui frotte contre les dents, il doit aussi irriter la gencive et l'on peut penser qu'il s'agit d'une réaction au frottement de la partie superficielle de l'os, d'une lésion pathologique de la gencive. Les dents tendent d'ailleurs à se déchausser du fait de la rétractation de l'os.

Les éléments métalliques retrouvés, en particulier à Nogent-sur-Seine, se composent d'une sorte de boucle ouverte, un arceau, qui relie deux pièces en T. Cette pièce ferait office de gourmette et passerait sous les mandibules de l'animal. Le fonctionnement du reste des pièces est plus énigmatique. F. Poplin a suggéré qu'il n'existait pas de mors ni même de liens de substitution qui auraient réuni les deux extrémités de l'arceau au travers de la bouche du cheval. À Créteil, aucune usure sur la face antérieure de la première prémolaire ne vient conforter cette idée. La discussion technique a amené cet auteur à conclure que les deux pièces en T étaient passées dans le cuir d'une muserolle ou d'un quelconque harnais de tête. Mais il retient aussi une hypothèse plus cruelle, selon ses propres dires, qui consiste à percer les joues de l'animal et à utiliser les pièces en T comme labrets. Les positions diverses des pièces retrouvées à Nogent-sur-Marne ne permettaient pas de décider en faveur de l'une ou l'autre hypothèse.

Ce débat semble résolu par la nature des traces observées sur les mâchoires du cerf de Créteil. En effet, elles s'accordent parfaitement avec la présence de labrets dans la bouche de l'animal. La partie supérieure des pièces en T, venant contre la base des dents, y produirait d'une part les usures constatées et d'autre part induirait des lésions pathologiques résultant du frottement de la pièce métallique contre les gencives et donc les parties externes supérieures des racines dentaires. La plus spectaculaire, celle que l'on trouve de manière symétrique sur la base de la première molaire (M1), pourrait s'expliquer par le pivotement de la pointe arrière de la barre supérieure du T lorsque l'on tire sur la boucle pour retenir l'animal. L'effet est alors démultiplié et induit une atteinte, un creusement nettement plus conséquent. Il s'agit donc très probablement des séquelles dues à l'usage d'attaches à labrets. Si l'on suit les conclusions de F. Poplin, l'importance des traces suggère même une longue utilité de l'animal, ce qui est conforme à l'interprétation des traces d'exostoses au niveau des pieds.

La troisième catégorie de traces pose problème à la suite de cette interprétation. En effet, la partie rostrale de la mandibule, à l'avant de la barre, supporte des déformations qui font penser qu'il y a eu quelque chose dans la bouche qui a écrasé l'os à ce niveau et a induit des déformations et même une pathologie.

Si ces traces correspondent effectivement à la présence d'une pièce de type mors dans la bouche du cerf, alors le fait d'avoir concomitamment les deux sortes de traces pose problème. Première hypothèse, le système est plus complexe qu'il n'y paraît et il y a une autre pièce transverse, en avant, qui vient équilibrer le tout. Cette pièce serait faite en matière périssable dure (bois ?) ou bien elle n'a pas été non plus déposée.

Seconde hypothèse, ce cerf aurait été utilisé de diverses manières : comme cerf appelant mais aussi harnaché pour l'attelage ou la monte (peu probable vu les bois conservés). En fonction des usages, on aurait utilisé soit un mors, comme celui retrouvé avec l'animal de Villeneuve-Renneville dans la Marne, soit l'attache à labrets. La question se pose alors de la possibilité de retirer ces pièces (sont-elles amovibles ?) ou bien de les utiliser en même temps qu'un mors.

CONCLUSION

Cette découverte a permis de préciser l'utilisation des pièces de harnachement retrouvées à proximité de la bouche des cerfs de Nogent-sur-Seine. Lors de la première présentation de ces données (GENTILI 2001 ; GENTILI, YVINEC 2002) nous avions souligné que des zones d'ombre continuaient d'exister et qu'il serait utile de reprendre les découvertes antérieures pour vérifier la présence ou l'absence de traces similaires à celles observées sur les mandibules du cerf de Créteil. Aucune ne semble avoir livré de telles traces. En revanche, plusieurs découvertes récentes éclairent les données de Créteil. À l'exemple de Messin déjà décrit, s'ajoutent d'autres cas de figures tout aussi intéressants.

Ainsi, une découverte a été faite pour la période antique à Roz Avel dans le Finistère sur une villa, par Julie Le Fur (LE FUR 2010; 2012). Le contexte semble assez riche avec un taux de gibier très élevé (12,5% du NR3 dont 80% de cerf). Le cerf, à lui seul, fournit 20,6% du poids de restes ce qui est considérable transcrit en masse de viande. Un fragment isolé de mandibule porte des traces d'usure latérale en tous points semblables à celles du cerf de Créteil. Localisées sur la face externe de la mandibule elles impactent les prémolaires 3 et 4 au niveau de la racine. Les autres dents sont cassées. On ne retrouve pas les traces de lyse ponctuelle de l'os au niveau des racines. En revanche, c'est toute la zone des prémolaires qui montre un important déchaussement des dents avec un affaissement important de l'os au point de contact P2 - P3 à l'endroit ou l'usure des racines est la plus marquée. Le frottement à l'origine de l'usure « en gorge » des racines a conduit à une modification pathologique de l'os encore plus accentuée qu'à Creteil. La très grande similitude des traces relevées sur deux mandibules de cerf en des points géographiques très éloignés nous donne désormais la certitude qu'il ne s'agit plus d'un témoignage ponctuel. A contrario, on peut en déduire que les traces observées, semblables, révèlent l'utilisation de pièces métalliques de harnachement similaires et sans doute répandues qui ont visiblement vocation à contenir l'animal et à lui imposer la volonté de l'homme.

Il faudra encore affiner notre compréhension du système d'attaches à labrets et lever le doute concernant les traces (de mors ?) qui atteignent la partie antérieure des mandibules. La fréquence des cas permettra progressivement de préciser les contours de ces techniques.

Si les données de comparaison sont encore peu nombreuses, du fait de la rareté des découvertes, plusieurs caractères originaux semblent se dessiner et se renforcer par rapport à ce que nous connaissons déjà. Ce nouvel exemple de "cerf harnaché" et les quelques comparaisons proposées confirment qu'il ne s'agit pas de pratiques isolées, mais qu'au contraire elles font partie intégrante de la culture gallo-romaine, permettant d'étendre notablement leur zone de répartition (LEPETZ 2009; LEPETZ, CLAVEL 2010). Il faut donc rester vigilant pour ne pas manquer les indices parfois ténus constitués bien souvent par des os isolés voire des squelettes et compléter ainsi un dossier encore presque vide relatif à ces pratiques.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ARDOUIN S., GALMICHE T., HADJOUIS D., FLEURY L. (2010) - Extension et chronologie de la nécropole médiévale de Créteil (Val-de-Marne), *Revue archéologique d'Île-de-France*, 3, p. 149-176.

BULARD A., DROUHOT C. (2005) - Monnaies en bronze des Gaulois d'Île-de-France: questions de territoire, dans: Commerce, échanges et diffusion en Île-de-France, Actes des Journées archéologiques d'Île-de-France 2002, Saint-Denis, DRAC-SRA Île-de-France, p. 9-23.

CASADÉI D. (1997) - Louvres (Val d'Oise) - Le Vieux Moulin 95 351 017 AH: Document Final de Synthèse des fouilles préventives menées du 17 février au 15 mars 1997, Opération archéologique Francilienne, Liaison Cergy-Roissy, AFAN / SRA Île-de-France, SDAVO, 41 p.

FRÈRE S., YVINEC J.-H. (2009) - Élevage et alimentation carnée en Île de France durant le haut Moyen Âge, dans : GENTILI F., LEFÈVRE A. (dir.), *L'habitat rural du haut Moyen Âge en Île-de-France* : PCR, bilan 2004-2006, Guiry-en-Vexin, Collectif d'archéologie rurale du haut Moyen Âge, Centre de recherches archéologiques du Vexin français, Bulletin archéologique du Vexin Français, 2° supplément, p. 11-20.

GALMICHE T. (2002) - Les Fouilles de la ZAC Déménitroux à Créteil, Livret pédagogique, Ville de Créteil, 12 p.

GENTILI F. [dir.] (2000) - Villiers-le-Sec (Val-d'Oise), « La Place de la Ville », Village du haut Moyen Âge DFS de sauvetage urgent. Saint-Denis, SRA Île-de-France, 725 p.

GENTILI F. (2009) - Silos et greniers: structures de conservation des grains sur les sites ruraux du haut Moyen Âge d'après des exemples franciliens, dans: GENTILI F., LEFÈVRE A. (dir.), *L'habitat rural du haut Moyen Âge en Île-de-France*: PCR, bilan 2004-2006, Guiry-en-Vexin, Collectif d'archéologie rurale du haut Moyen Âge, Centre de recherches archéologiques du Vexin français, Bulletin archéologique du Vexin Français, 2^e supplément, p. 97-123.

GENTILI F. (2011) - Une archéologie du village : exemples franciliens, Les Dossiers de l'archéologie, 344 (marsavril), p. 32-37.

GENTILI F. (dir.), DAGUZON L., GUY H., YVINEC J.-H. (2001) - Créteil, «Le Fief », «ZAC Déménitroux » : ferme gauloise, occupation antique et habitat rural du XIe siècle, Paris, AFAN CIF, 120 p.

GENTILI F., YVINEC J.-H. (2002) - Le site protohistorique antique et médiéval du «Fief, ZAC Déménitroux » à Créteil (94), dans : *Actualité archéologique régionale* : *actes des journées archéologique d'Île-de-France*, 1^{er} et 2 décembre 2001, DRAC-SRA Île-de-France, p. 139-156.

GENTILI F., YVINEC J.-H. (2003) - Créteil: Fief/ZAC Déménitroux, dans: GENTILI F., LEFÈVRE A., MAHÉ N. (dir.), L'habitat rural du haut Moyen Âge en Île-de-France: PCR, bilan 2002-2003, Guiry-en-Vexin, Collectif d'archéologie rurale du haut Moyen Âge, Centre de recherches archéologiques du Vexin français, p. 82-89.

JÜRGENS M. (1982) - Images de Créteil, aperçu historique, Amis de Créteil, 126 p.

LE BLAY, LEPETZ S., YVINEC J.-H. (1997) - L'élevage dans l'Antiquité tardive en Île-de-France, dans : OUZOULIAS P., VAN OSSEL P. (dir.), Les campagnes de l'Île-de-France de Constantin à Clovis, Actes du colloque de Paris 14-15 mars 1996, Rapports et synthèses de la 2^e journée, Document de travail, 3, p. 50-67.

LE FUR J. (2010) - Initiation à l'archéozoologie : étude de la faune de la villa gallo-romaine de Roz Avel à Quimper, Mémoire de Master 2, Université de Bourgogne, Dijon, 2 vol., 73 p. et 49 p.

LE FUR J. (2012) - La faune du site résidentiel de Roz-Avel, dans : LE BIHAN J.-P., VILLARD J.-F., Au temps de l'Empire romain, tome 2 de la collection « Archéologie de Quimper ; matériaux pour servir l'Histoire » sous la direction de J.-P. Le Bihan, Éditions Centre de recherche archéologique du Finistère et Cloître éditeur, Quimper, Saint-Thonan, 846 p.

LEPETZ S. (2009) - La chasse en Gaule romaine, dans : TRINQUIER J., VENDRIES C. (dir.), *Chasses antiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 139-157.

LEPETZ S., CLAVEL B. (2010) - De la chasse au lièvre à la chasse au cerf - Évolution des pratiques de l'âge du Fer au Moyen Âge, *Archéopages*, 28, p. 38-43.

LEPETZ S., MÉNIEL P., POPLIN F. (1996) - Des sépultures de cerfs gallo-romains, L'archéologue, 21, p. 6-8.

POPLIN F. (1996) - Les cerfs harnachés de Nogent-sur-Seine et le statut du cerf antique, *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, 140 (1), p. 393-421.

RIMBAULT S., avec la collab. de PROST D., LABARRE R., HADJOUIS D., HUARD P. (1995) - Fouille de sauvetage archéologique urgent : ZAC des Antes à Rungis, décembre 1989- mars 1990, Laboratoire départemental d'archéologie du Val-de-Marne, 152 p.

ROBLIN M. (1971) - Le terroir de Paris aux époques gallo-romaines et Franques. Paris (2^e éd. augmentée), 491 p.

YVINEC J.-H. (1997) - L'élevage au haut Moyen-Âge en France du Nord et de l'Est : témoignages archéozoologiques. L'élevage médiéval, *Ethnozootechnie*, 59, p. 79-86.

François GENTILI

Inrap Centre Île-de-France / UMR 7041 francois.gentili@inrap.fr

Jean-Hervé YVINEC

Inrap Nord - Picardie / UMR 720 / Laboratoire d'archéozoologie de Compiègne / CRAVO jean-herve.yvinec@inrap.fr

Pour citer cet article

GENTILI F., YVINEC J.-H., 2015 - Les habitats gaulois et médiévaux du fief à Créteil et le cerf harnaché antique, *RAIF*, Supplément 3, p. 297-332.



Le Conseil général du Val-de-Marne a réalisé ces dernières années deux événements culturels et scientifiques autour du thème des migrations. Dans ce cadre, le service archéologie s'est ainsi proposé de diffuser au plus grand public et aux acteurs de l'archéologie départementale et régionale les dernières découvertes faites en la matière. L'exposition de 2008 intitulée « Migrations animales, migrations humaines, voyage à travers les continents » fut sa première livraison. La seconde est la réalisation du colloque « Dynamique des peuplements, modes d'habitat et influences culturelles dans le Sud Est de Paris du Néolithique ancien à la période moderne », dont les actes sont regroupés dans ce volume. Cette manifestation s'est déroulée à l'Hôtel du département de Créteil les 3 et 4 juin 2010. Il a été organisé conjointement par le Service Archéologie du Val-de-Marne et par le Service régional de l'archéologie d'Île-de-France, à l'initiative de son comité d'organisation composé de Djillali Hadjouis, David Coxall (CG 94) et Alain Bulard (SRAIF). Le colloque a attiré sur deux journées un très large public, scientifiques venus de tous les horizons institutionnels régionaux et amateurs.

Sur environ 35 communications orales et posters présentés au cours du colloque de Créteil, 16 contributions ont été retenues et sont publiées dans cet ouvrage, dont les articles se déclinent selon un ordre chronologique depuis le Paléolithique moyen jusqu'au début du XX^e siècle. Elles dessinent par touches successives un portrait archéologique de ce secteur de l'Île-de-France, à partir de données qui sont pour la plupart totalement inédites et qui ont été recueillies sur les fouilles menées dans le département ces dernières années.

In recent years, the Val-de-Marne departmental council has organised two cultural and scientific events based on the theme of migrations. As part of this initiative, the departmental archaeology service has also contributed by communicating recent regional archaeological research on the subject to a wide public. In 2008 an exhibition presented "Animal and human migrations, a journey over continents". A conference organised the 3rd and 4th of June 2010 concerned "Dynamics of settlement, habitat and cultural influences in the south-east Paris area from the early Neolithic to the Modern period". The proceedings comprise the present volume. The conference was organised by the departmental archaeology service, represented by Djillali Hadjouis and David Coxall, in conjunction with the state office for archaeology in the Ile-de-France region, represented by Alain Bulard. The two-day conference attracted a wide audience drawn from the various professional and volunteer archaeological institutions and organisations of the region.

Of the 35 presentations at the conference, 16 have been retained for publication in this volume. The articles are organised by chronological period from the Middle Palaeolithic to the early 20th century. Drawn for the most part from recent unpublished studies and excavations, the articles provide an up-dated view of archaeology in this area of the Ile-de-France.

155N 2101-3608 SBN 978-2-9552594-0-5

PRIX: 25 €





